

Programme de reconnaissance professionnelle de l'industrie minière canadienne

Normes professionnelles canadiennes

 Évaluation du comité d'examen

 Évaluation de l'évaluateur en milieu de travail

 Les deux

Superviseur de premier niveau

Niveau 2 : 1 500 h d'expérience comme superviseur (dans l'industrie minière)
10 000 h d'expérience ou diplôme dans un domaine relié à l'industrie minière
+ de 2 000 h d'expérience de travail

Opérateur de treuil

Niveau 2 : 6 000 h

Foreur au diamant

Niveau 1 : 1 000 h
Niveau 2 : 3 000 h
Spécialités : travail souterrain ou de surface

Mineur de fond

Niveau 1 : 1 000 h
Niveau 2 : 7 000 h
Spécialités : production, construction et préparation

Opérateur dans le traitement de minerais

Niveau 1 : 1 000 h
Niveau 2 : 8 000 h

Mineur de surface

Niveau 1 : 2 000 h
Niveau 2 : 6 000 h

Formateur de l'industrie

Niveau 2 : 10 000 h
4 000 h (rôle de formateur de l'industrie)



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE
PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE
MINIÈRE CANADIENNE

MHRM
RHIM | CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'INDUSTRIE MINIÈRE